



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP14/Doc.32.2.1

8 juin 2023

Français

Original : Anglais

14^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Samarcande, Ouzbékistan, 12 – 17 février 2024
Point 32.2 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE POUR LES
POPULATIONS DE CHIMPANZÉS CASSEURS DE NOIX (*Pan troglodytes verus*)
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST***

Résumé:

Le Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés issu de la Section des grands singes du Groupe de spécialistes des primates de la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a soumis le rapport ci-joint sur la mise en œuvre de l'Action concertée pour les populations de chimpanzés casseurs de noix de l'Afrique de l'Ouest (*Pan troglodytes verus*), UNEP/CMS/Action concertée 13.1.

*Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION CONCERTÉE POUR LES POPULATIONS DE CHIMPANZÉS CASSEURS DE NOIX (*Pan troglodytes verus*) DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

1. ACTION CONCERTÉE

Titre : Action concertée pour les populations de chimpanzés casseurs de noix de l'Afrique de l'Ouest (*Pan troglodytes verus*)

Numéro du document : Action concertée 13.1

2. ORGANISME REMETTANT LE RAPPORT

Au nom du Groupe de travail d'experts sur la culture et la complexité sociale de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) et du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés de la Section des grands singes du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN :

Dr Erin Wessling

Membre du Groupe de travail d'experts sur la culture et la complexité sociale de la CMS et de la Section des grands singes du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN

Co-présidente du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés de la Section des grands singes du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN

Coordinatrice régionale du Comité et du Plan d'action pour la conservation des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest de la Section des grands singes du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN

Co-directrice du projet sur les chimpanzés de Moyen-Bafing et du projet BonDiv

Affiliations de recherche à l'Université de St. Andrews, à l'Université de Harvard, à la Senckenberg Gesellschaft für Naturforschung et au Centre allemand de primatologie (Deutsches Primatenzentrum)

Prof. Crickette Sanz

Membre du Groupe de travail d'experts sur la culture et la complexité sociale de la CMS et de la Section des grands singes du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN

Co-présidente du Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés de la Section des grands singes du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN

Professeure d'anthropologie à l'Université Washington de Saint-Louis

Co-directrice des projets Goulougo Triangle Ape et Mondika Ape

Co-directrice de l'initiative Living Earth Collaborative 2.0

Affiliations de recherche avec la Wildlife Conservation Society et le Lincoln Park Zoo

3. ESPÈCES/POPULATION CIBLES

Classe : Mammifères

Famille : Hominidae

Ordre : Primates

Espèce : *Pan troglodytes*

Sous-espèce : *verus*

4. PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES ACTIVITÉS

Les activités menées en vue de l'Action concertée pour les populations de chimpanzés casseurs de noix de l'Afrique de l'Ouest (**AC pour les CCN**) sont résumées dans les sections

suivantes. Un examen plus exhaustif figure dans le rapport intersessions du 2e atelier de la CMS sur les Conséquences de la culture animale et de la complexité sociale pour la conservation.

Réunion de planification

À l'issue de la COP13, le Groupe de travail d'experts sur la culture et la complexité sociale de la CMS a constaté que de nombreux objectifs de l'AC pour les CCN étaient partagés avec la Section des grands singes (**SGA**) du Groupe de spécialistes des primates de la CSE de l'UICN qui, avec le Groupe de travail sur les cultures de chimpanzés (**WGCC**) de la Section des grands singes, spécialisé dans la conservation des chimpanzés et dans l'étude de leur comportement (culturel), joue un rôle moteur dans la coordination de la conservation des singes dans tous les pays de l'aire de répartition des singes. Le WGCC vise à rassembler les expertises sur le comportement culturel des chimpanzés, sur la science de la conservation et sur la politique à mener en matière d'approches multidisciplinaires de la conservation des chimpanzés. En lieu et place de l'établissement formel d'un comité concerté dédié à la mise en œuvre de l'AC pour les CCN, c'est le WGCC, dirigé par le Dr Erin Wessling et le Dr Crickette Sanz, qui a supervisé les activités liées à cette AC pour les CCN.

Les activités de l'AC pour les CCN étaient auparavant intégrées à des initiatives de conservation à l'échelle de la sous-espèce, en grande partie dans le cadre du *Plan d'action régional pour la conservation des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest (Pan troglodytes verus) de l'UICN 2020-2030* (« WCAP » ; UICN 2020) et de ses comités.

L'AC pour les CCN a été proposée comme projet pilote dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité de l'emploi des cultures animales comme vecteur d'une conservation efficace. Par conséquent, il est nécessaire d'évaluer directement l'efficacité de la promotion de la méthode du cassage de noix pour la conservation des chimpanzés. À cet effet, le WGCC a organisé plusieurs réunions en 2021 et 2022 afin d'étudier l'efficacité de l'AC pour les CCN en tant qu'outil de conservation. Plusieurs parties prenantes ont été invitées à participer à ces réunions, notamment des représentants d'organisations non gouvernementales et des décideurs en matière de conservation.

En octobre 2022, dans le cadre d'une initiative conjointe de la Section des grands singes, de la Fondation Arcus, de Re:wild et du programme West Africa Biodiversity and Low Emissions Development (WABiLED) de l'United States Agency for International Development (USAID), un atelier régional a été organisé, auquel ont participé des acteurs nationaux et internationaux de la conservation et du suivi des chimpanzés occidentaux. Si l'objectif principal de la réunion était la mise en place d'un cadre régional pour la biosurveillance et la coordination des chimpanzés occidentaux, l'intégration de variables auxiliaires telles que la diversité culturelle des chimpanzés a également fait l'objet de discussions approfondies. Les aspects pratiques de l'intégration des méthodes de surveillance comportementale ont été examinés et recommandés en tant qu'aspect prioritaire des futurs efforts de biosurveillance. Il a été convenu que ces variables auxiliaires devraient être incluses dans l'évaluation et la planification de la conservation régionale. Des sous-groupes ont été formés pour mettre en œuvre ces initiatives. Cette activité de l'AC pour les CCN est terminée.

Collecte de données supplémentaires

Le WGCC et le Groupe de travail sur la base de données sur les Populations de grands singes, environnements et inventaire (A.P.E.S.) de la CSE de l'UICN mènent régulièrement des discussions sur les possibilités d'intégration des données comportementales au Wiki et à la base de données centralisés A.P.E.S. (https://wiki.iucnapesportal.org/index.php/The_A.P.E.S._Wiki). Si les premières actions ont été axées sur l'Afrique de l'Ouest, l'intensification des efforts visant à constituer une base de données sur les cultures de chimpanzés dans l'ensemble de leur aire de répartition

géographique a des répercussions nettement plus importantes d'un point de vue taxonomique. Si des progrès ont été accomplis en matière de collecte et de regroupement d'informations sur les indicateurs relatifs à la culture des chimpanzés, l'enrichissement des bases de données existantes en vue de mieux intégrer les informations sur la culture et la diversité comportementale des chimpanzés dans le cadre du suivi et de l'établissement de rapports constitue un objectif clé de la nouvelle Action concertée pour la diversité comportementale et les cultures des chimpanzés.

Engagement du public dans la science et la conservation

Dans le cadre de cette activité, nous avons évalué l'efficacité de l'exploitation du cassage de noix en tant qu'illustration singulière de la culture des chimpanzés dans les discussions universitaires, les enquêtes de terrain, la politique de conservation et les activités de sensibilisation. Le WGCC est parvenu à un consensus quant au fait que le cassage de noix est plus utile comme outil de plaidoyer pour la conservation des chimpanzés que comme mesure autonome ou complémentaire en faveur de la santé de la population ou de l'établissement de priorités pour la population. Afin d'accroître l'engagement pour le concept de culture dans le domaine de la conservation, le Comité de mise en œuvre du WCAP a élaboré une brochure intitulée « Protecting Chimpanzee Diversity in All its Forms » (Protéger la diversité des chimpanzés sous toutes ses formes) qui est largement disponible dans l'aire de répartition des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest. Un manuscrit portant sur la fonction de vecteur de conservation des comportements uniques est en cours de rédaction et sera publié dans une revue universitaire faisant l'objet d'une évaluation par les pairs. Ce manuscrit visera à démontrer l'efficacité de l'AC pour les CCN en tant que projet pilote en faveur de l'expansion des cultures animales à des fins de conservation, et répond donc directement à l'objectif exploratoire de l'AC pour les CCN. L'objectif de l'activité proposée pour l'AC pour les CCN a été atteint. L'Action concertée pour la diversité comportementale et les cultures des chimpanzés permettra toutefois d'étendre l'engagement du public à l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce.

Mesures de conservation directes

L'AC pour les CCN a permis d'établir que l'utilisation d'un indicateur spécifique de la culture des chimpanzés (par exemple, les comportements de cassage de noix ou les populations concernées par ce comportement) constitue un objectif de conservation efficace dans certaines applications. Cependant, il a également été reconnu que le comportement de cassage de noix ne constitue qu'une des nombreuses composantes de la diversité culturelle ou comportementale des chimpanzés, qui elle-même représente un objectif de conservation efficace. Ces deux objectifs de conservation sont souvent utilisés de manière interchangeable, dans la mesure où la préservation de la diversité culturelle est largement considérée comme le principal objectif de conservation des chimpanzés. Toutefois, lorsque l'emploi d'un exemple ajoute de la valeur à une activité, un indicateur culturel spécifique peut être invoqué comme principal vecteur ou exemple.

Le comité de mise en œuvre du WCAP a défini des actions clés pour répondre aux lacunes qui subsistent dans le WCAP, dont plusieurs coïncident avec l'AC pour les CCN. Ces activités de conservation seront poursuivies et étendues dans le cadre de la nouvelle Action concertée.

5. MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ACTION CONCERTÉE (LE CAS ÉCHÉANT)

Aucune proposition de modification au Plan d'action par rapport à la dernière version de l'Action concertée pour les populations de chimpanzés casseurs de noix de l'Afrique de l'Ouest (*Pan troglodytes verus*). Compte tenu des initiatives et des conclusions du WGCC, il est possible de conclure que cette Action concertée s'est avérée efficace en permettant de démontrer les bénéfices d'un indicateur culturel spécifique (le cas échéant, le cassage de noix) pour la conservation. Cependant, l'identification d'une plus large initiative sur les cultures

et la diversité comportementale des chimpanzés constitue le résultat le plus significatif, dans la mesure où de nouvelles approches de conservation des populations de chimpanzés subsistantes sont appliquées dans plus de 20 parties de la CMS.

6. RÉFÉRENCES

- Carvalho, S., Wessling, E. G., Abwe, E. E., Almeida-Warren, K., Arandjelovic, M., Boesch, C., Danquah, E., Diallo, M. S., Hobaiter, C., Hockings, K., Humle, T., Ikemeh, R. A., Kalan, A. K., Luncz, L., Ohashi, G., Pascual-Garrido, A., Piel, A., Samuni, L., Soiret, S., Sanz, C. and Koops, K. (2022). Using nonhuman culture in conservation requires careful and concerted action. *Conservation Letters*, 15(2).
- IUCN SSC Primate Specialist Group (2020). Regional action plan for the conservation of western chimpanzees (*Pan troglodytes verus*) 2020–2030. Gland, Switzerland: IUCN.
- IUCN SSC Primate Specialist Group Section on Great Apes. The Working Group on Chimpanzee Cultures. Website: <https://www.iucngreatapes.org/chimpanzee-cultures>
- IUCN SSC Primate Specialist Group Section on Great Apes. Website: <https://www.iucngreatapes.org/>
- Western Chimpanzee Action Plan Implementation Committee. 2021. Pamphlet on Protecting Chimpanzee Diversity in All its Forms. Permalink (website): https://www.westernchimp.org/files/ugd/9db650_3c9d84810d974613b7857f9282d5ee87.pdf

7. ACTION

Il est recommandé que l'Action concertée soit achevée et puisse être clôturée. Pour la période triennale suivante, nous proposons une nouvelle action concertée pour la diversité comportementale et les cultures des chimpanzés (*Pan troglodytes*).